

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 12 février 2020**

Objet : Rapport d'activité de l'année 2019 / objectifs 2020 – Débat d'orientation Budgétaire (D.O.B.)

L'an deux mille vingt, le douze février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trois février 2020, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents : 33 (dont 9 procurations) - 118 voix

Votants : 33 Pour soit 118 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mr François VINCENT – 15 voix – 1^{er} VP
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – (procuration donnée à Mr JL Michel) - 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Michel BREUILH (suppléant de Mr A. Collignon) – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr P. Coutaud) - 2 voix
Mr Francis COMBY – (procuration donnée à JJ Caffy) - 1 voix
Mr Pascal COSTE – (procuration donnée à Mme H. Rome) – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD – 2 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr A. Faucher) – 1 voix
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr V. Jalby) - 2 voix
Mme Sylvie GERMOND – (suppléante de Mr J. Vilard) – 1 voix
Mr Philippe GUIBERT – (suppléant de Mr G. Méricout) – 1 voix
Mme Michèle GUILLLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix
Mr Laurent GUINARD – 1 voix
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr F. Vincent) - 15 voix
Mr Vincent JALBY – 2 voix
Mr Alain LAGARDE – 1 voix
Mr Jean-Claude LEBLOIS - 6 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr A. Mazin) - 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Christophe PATIER – (procuration donnée à Mr JM Bost) - 15 voix
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr A. Lagarde) - 2 voix
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – (suppléant de Mr S. Gaudy) – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Président Tulle Agglo
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller communautaire de la CC de Noblat
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Conseiller Communautaire CC Gartempe St Pardoux
Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Président de la CC Briance Combade
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Présidente du Département de la Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest

Sont excusés :

Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD – (et son suppléant) – 6 voix
Mr Christian HANUS (et son suppléant) – 2 voix
Mr Jean-Luc LEGER (et son suppléant) - 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Didier MARCELLAUD – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Thierry TROLONG (et son suppléant) – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – (et son suppléant) - 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Département Creuse
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne Mr
Conseiller communautaire CC Portes Creuse Marche
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un passage obligé pour construire le budget primitif 2020. Pour rappel le DOB doit être effectué dans un **déla**i de **deux mois** maximum avant le **vote du budget**. Le **rapport d'activité 2019** et les **objectifs 2020** sont détaillés en annexe.

A noter les 10 points les plus marquants de l'année 2019 :

1. **Mise en œuvre** des études sur les **5 lots** des marchés FttH et **réception des premières ZASRO** du Jalon 1 FttH
2. **Réception** des dernières opérations de **Montée en débit** - mobilisation de l'équipe technique sur les **4 dernières réunions publiques** de mise en service
3. Décision de signer une **convention AMEL avec Orange** pour le Département de la **Haute-Vienne**
4. **Adhésion du dernier EPCI** haut-viennois au Syndicat (Porte Océane du Limousin)
5. **Réélection** du **1^{er} Vice-Président** au sein du **Bureau en lieu et place** de Monsieur **Gérard Vandembroucke**
6. **Signature** de **2 nouveaux avenants d'affermage** avec **Axione Limousin** (avenants 38 et 39)
7. **Révision** du **pacte d'actionnaires** de la **SPL NATHD**
8. **Attribution** de **4 marchés de service** (expertise financière / communication / informatique / copieur) et **lancement d'1 marché de travaux** pour le jalon 2 FTTH Creuse/Haute-Vienne + **1 marché de service** pour une assistance juridique
9. Lourd travail de **gestion de conventions et avenants** avec les **partenaires financiers du Syndicat** pour les opérations de raccordement d'entreprises, MED, FTTH... (**60 conventions**) – Déblocage des **dossiers LEADER**
10. **Définition** d'un **plan de communication** et **mise en œuvre d'actions** plus importantes en 2019

5 comités syndicaux – **4 bureaux** – **3 Commissions d'Appel d'Offre** – **1 Commission Consultative** des Services Publics Locaux - **des dizaines de réunions** techniques et financières – **une dizaine** de réunions régionales et nationales

A noter les 10 principaux objectifs de l'année 2020 :

1. **Réception** des opérations FttH Jalon 1
2. **Lancement** des études et travaux FttH Jalon 2
3. **Signature** de la **convention AMEL avec Orange** pour le Département de la **Haute-Vienne**
4. **Révision** des statuts suite à la **défusion** de la **CC Monts et Vallées Ouest Creuse (CC Pays Dunois / CC Pays Sostranien / CC Bénévent Grand Bourg)**
5. **Réélection** du **bureau** suite aux élections municipales
6. **Lancement** de **2 marchés de service** (AMO générale stratégique et technique / assistance d'un géomaticien pour l'inventaire technique) + **1 marché de travaux** (racco sites prioritaires en cours) + **2 marchés liés aux marchés de travaux** (CSPS et contrôle amiante)
7. **Modernisation** des **outils du Syndicat** (nouveaux logiciels compta et paie, logiciel de gestion des assemblées et convocations des élus)
8. **Finalisation** des **décomptes généraux et définitifs** avec les partenaires financiers sur les **opérations de montée en débit** pour solder les conventions en cours
9. Poursuite du **lourd travail** de **gestion financière** du Syndicat en mettant en place de **nouveaux outils de contrôle** et un **règlement financier**
10. **Refonte** du **site Internet** de DORSAL et de son **logo**

Présentation des Orientations budgétaires 2020

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les orientations budgétaires 2020 sur la section de fonctionnement du budget principal s'inscrivent dans un contexte de continuité et de maîtrise des dépenses (+1%) mais aussi d'une hausse moins importante des « recettes autres » (+1%) et d'une baisse prévisionnelle du résultat d'exercice cumulé.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES REELLES									
	BP 2019	CA 2019 prév	% Réalisation on 2019	BP 2018	% Evolution BP 2019/2018	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
011 (Charges à caractère général)	323 341 €	319 983 €	99%	470 759 €	-31%	316 753 €	67%	456 663 €	340 515 €
012 (Charges de personnel)	512 908 €	501 018 €	98%	421 061 €	22%	421 022 €	100%	300 795 €	239 576 €
65 (Autres charges de gestion courante)	732 061 €	729 373 €	100%	577 447 €	27%	414 824 €	72%	432 288 €	308 105 €
66 (Charges financières)	78 646 €	73 949 €	94%	74 865 €	5%	62 678 €	84%	60 935 €	49 791 €
67 (Charges exceptionnelles)	25 000 €	24 817 €	99%	15 000 €	67%	14 199 €	95%	14 824 €	9 428 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0%	50 000 €	-100%	0 €	0%	0 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 671 954 €	1 649 141 €	99%	1 609 132 €	4%	1 229 676 €	76%	1 265 505 €	947 415 €
DEPENSES D'ORDRE									
042 (transfert entre sections)	943 296 €	848 514 €	90%	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	943 296 €	848 514 €	90%	547 364 €	72%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 615 250 €	2 497 655 €	96%	2 156 496 €	21%	1 763 335 €	82%	1 556 901 €	1 191 401 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT		-86 809 €				61 984,28 €		-133 967 €	-70 946 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Les charges à caractère général 2020 ont été évaluées au plus juste des réalisations 2019 et en tenant compte des dépenses ponctuelles non pérennes (frais contentieux « Terra Publica », publication dans un magazine spécialisé...).

Au final, elles sont évaluées à **300K€** soit une baisse de 7% (-23K€)

S'agissant plus spécifiquement des dépenses sur le poste « prestataires extérieurs », elles seront en baisse de 1% comparativement au budget 2019 et proches de celles payées sur 2019.

Type de prestation	Nom des prestataires	Budget prévisionnel 2020 en K€
AMO « juridique »	SPHERE PUBLIQUE	20
AMO « Généraliste »	Marché à lancer sur 2020	40
AMO « financière » lot 1	PARTENAIRES FINANCES LOCALES	15
AMO « financière » lot 2	CAPHORNIER	15
AMO « technique »	ANT CONSEIL	30
AMO « communication »	BUREAU FRANCINE/LE 400 STUDIO	45
AMO « assistance, maintenance et hébergement informatique »	BSI Informatique	6
AMO « logiciel de gestion financière »	Consultation en cours	6,5
AMO « logiciel de convocation des élus »	Consultation en cours	?

CHARGES DE PERSONNEL :

Le syndicat est désormais à effectif constant, **8 Equivalents Temps Plein (ETP)** titulaires. Les charges de personnel sont estimées à **510K€** soit **-1%** par rapport à 2019 (en 2019, les charges de personnel avaient été quelque peu surestimées).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE / CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges de gestion courantes et exceptionnelles recouvrent principalement :

- les redevances versées à Orange pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens) concernant les opérations de MED et les raccordements de sites prioritaires – 159 600€ ont été payées à ce titre en 2019 contre 150 670€ en 2018. **170K€** sont prévues pour 2020.
- les contributions versées à AXIONE LIMOUSIN, dans le cadre du **contrat de concession**, pour remise en affermage des infrastructures **MED 1** (SDAN Pilote - **Avenant 29** – 66 opérations de Montée en Débit et 13 opérations d'opticalisation de NRA – **241K€** par an) et **MED 2** (Axe 2 bis - **Avenant 39** – 105 opérations de Montée en Débit et 15 opérations d'opticalisation de NRA – **300K€** par an). A noter que ces contributions annuelles sur chacun des avenants sont révisées au 1^{er} Septembre de chaque année par application d'un coefficient de révision de prix (index travaux publics). **570K€** sont prévues pour 2020.
- les pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais. Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par Bouygues Energie et Services. **20K€** sont prévues pour 2020.

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux intérêts des emprunts en cours et de la ligne de trésorerie mobilisée en Octobre 2019.

3 emprunts ont été contractés par le syndicat, cf la liste ci-dessous : 1 a été intégralement remboursé en 2019, 1 autre arrive à échéance en 2020.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/19	TOTAL ECHEANCE 2020	CAPITAL 2020	INTERETS 2020	Échéance	Taux	Terme
Caisse Epargne (18 ans) - 1ère échéance en 2007 Terme en Juin 2024	1 932 066,20 €	832 144,85 €	158 689,84 €	130 494,20 €	28 195,84 €	01/06/2020	3,99%	2024
Crédit Agricole (10 ans) - 1ère échéance en 2010 Terme en Juin 2019	250 000,00 €	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		3,90%	2019
Caisse Epargne (10 ans) - 1ère échéance en 2011 Terme en Juillet 2020	125 000,00 €	37 500,00 €	12 932,50 €	12 500,00 €	432,50 €	25/07/2020	3,46%	2020
TOTAL	2 307 066,20 €	894 644,85 €	171 622,34 €					
TOTAL imputation 1641				142 994,20 €				
TOTAL imputation 66111					28 628,14 €			

Ligne de trésorerie :

Après validation par le Comité Syndical (D681) du 28 Juin 2019, une ligne de trésorerie de **4M€** (contre 12M€ en 2018) a été ouverte le 02/10/2019 pour une durée d'un an auprès de la Caisse d'Epargne (taux intérêt = 0.70% - commission de non utilisation = 0.10%).

Elle visait à rembourser la précédente ligne de trésorerie (11/12M€ moins 7M€ soit un solde de 4M€). Elle a été intégralement tirée le 03/10/2019.

A préciser que la délibération n°720 du 11 Octobre a autorisé le syndicat a levé une ligne de trésorerie supplémentaire de 1,5M€ via un avenant de majoration au contrat initial. Si l'avenant a été signé le 17 Décembre 2019, celle-ci n'a pas été levée à ce jour.



Les intérêts évalués sur le budget 2020 à **39K€** sont calculés sur la base du montant maximum possible soit 5,5M€. Dans le cas, où les 1,5M€ ne sont pas mobilisés, ils s'élèveront à 28,4M€ et à 1 187,50€ seront à payer sur le chapitre 11 article 627 au titre de la commission de non utilisation (CNU).

Au total, les **charges financières baisseront de 14%**.

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Le montant HT des opérations terminées en 2019 s'élève à 12,8M€ soit un amortissement 2019 supplémentaire évalué à 147K€. Le montant total des amortissements du budget 2020 est évalué à **995K€** (hausse de 6% par rapport à 2019).

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement vont augmenter en 2020 de 1,09% soit + 28,5k€.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT									
RECETTES REELLES									
	BP 2019	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	% évol BP 2019/2018	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	206 333,90 €			144 349 €	43%				
74 (dotations, subventions, participations)	1 150 683 €	1 049 978 €	91%	1 141 549 €	1%	896 869 €	79%	741 471 €	628 736 €
75 (autres produits de gestion courante)	181 000 €	268 992 €	149%	109 237 €	66%	174 849 €	160%	104 425 €	72 128 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0 €	0%	0 €	0%	0 €	1 329 €
77 (Produits exceptionnels)	15 000 €	45 300 €	302%	10 000 €	50%	2 241 €	22%	9 433 €	10 220 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 553 017 €	1 364 269 €	88%	1 405 135 €	11%	1 073 960 €	76%	655 330 €	712 414 €
RECETTES D'ORDRE									
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 062 233 €	1 046 576 €	99%	751 361 €	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 062 233 €	1 046 576 €	99%	751 361 €	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 615 250 €	2 410 845 €	92%	2 156 496 €	21%	1 825 320 €	85%	1 422 935 €	1 120 455 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Les autres produits de gestion courante concernent le versement de **redevances annuelles** :

- par **AXIONE LIMOUSIN**, au titre :
 - o des frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession, 36K€
 - o d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage, 30K€
- par **ORANGE** :
 - o d'utilisation du réseau DORSAL (redevances PRM pour 171 sites en service), 192K€

Ce chapitre budgétaire est évalué à 258,4K€ soit une hausse de **43% +77K€**.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »

Le montant HT des subventions reçues en 2019 sur le compte 13 s'élève à 1,420M€ soit un amortissement 2019 supplémentaire évalué à 36,2K€. Le montant total des amortissements du budget 2020 est évalué à **1,1M€** (hausse de 2% par rapport à 2019).

AUTRES RECETTES :

Sont comptabilisés dans les autres recettes :

- les **remboursements** par BOUYGUES ENERGIE SERVICES **des pénalités** facturées par Orange à Dorsal pour retard de commande, évalués à 20K€. En 2019, ont été demandés les remboursements des années 2017,2018 et 2019 (jusqu'en Novembre 2019). **20K€** sont prévues pour 2020.

- le solde des **contributions financières de fonctionnement** versées par les EPCI et les communes membres associés dans le cadre des opérations de montée en débit. Ce solde est estimé globalement à **137K€** soit la globalité des DGD des opérations de montée en débit et raccordements de sites (126K€ ont été inscrits sur le budget 2019 et 11,4K€ ont été encaissés).

- l'**inscription de 25,5K€** au titre de la valorisation comptable de la mise à disposition à titre gratuit des locaux de GAIA conformément à la convention d'occupation signée avec la Région Nouvelle Aquitaine.

Au global, le montant de ces autres recettes à inscrire en 2020 sur la section de fonctionnement va s'élever à 1,523M€ € contre 1,514M€ soit une **hausse de +1%**.

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section de fonctionnement sera **déficitaire de 87K€** soit un résultat cumulé 2019 de 119 524,66€ contre 206 333.90€.

Ce qui porte le montant total des recettes de fonctionnement hors contributions statutaires à 1 643 886€ contre 1 720 612€ soit **-4% -77 126€**.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, au vu des éléments cités plus haut (+1,09% en dépenses et -5% en recettes hors contributions) la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget principal, qui permet de calculer la **contribution financière des membres, va augmenter de 12% soit de + 105,6K€**.

Type budget	Base équilibre Fct 2020	Base équilibre Fct 2019	Ecart en valeur	Ecart en %	Base équilibre Fct 2018
BP	1 000 234 €	894 638 €	105 596 €	12%	865 965 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les orientations budgétaires 2020 sur la section d'investissement du budget principal sont marquées principalement par la fin des dépenses sur les opérations Fth Pilote et les opérations de l'axe 2 bis ; et par corolaire, la demande de solde / DGD sur toutes les conventions concernées auprès des différents financeurs (collectivités territoriales, Fonds Européens : FEDER et LEADER, Fonds FSN Etat).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT									
DEPENSES REELLES									
	BP 2019	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	% évol BP 2019/2018	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	2 882 305,87 €								
20 (immobilisations incorporelles)	178 900 €	47 081 €	26%	3 423 400 €	-95%	2 706 480 €	79%	1 678 800 €	0 €
204 (subventions d'équipements versées)	26 979 €	28 383 €	105%	90 000 €	-70%	5 420 €	6%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	4 505 000 €	3 514 545 €	78%	8 000 €	56213%	3 984 €	50%	1 920 €	4 315 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	4 526 348 €	2 555 483 €	56%	16 683 798 €	-73%	11 544 426 €	69%	14 797 996 €	10 046 265 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	662 960 €	#DIV/0!	0 €	0%	0 €	0%	0 €	9 954 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	162 987 €	162 987 €	100%	158 172 €	3%	158 172 €	100%	153 542 €	149 090 €
26 (Participations et Créances rattachées)	1 500 000 €	1 125 000 €	75%	1 457 142 €	3%	1 457 142 €	100%	728 571 €	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 782 520 €	8 096 440 €	59%	21 820 512 €	-37%	15 875 624 €	73%	17 360 829 €	10 209 623 €
DEPENSES D'ORDRE									
040 (Transfert entre sections)	1 062 232	1 046 576	99%	751 361	41%	751 360 €	100%	567 605 €	408 041 €
041 (Opérations patrimoniales)	5 485 713	2 894 488	53%	4 291 440	28%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 547 945 €	3 941 064 €	60%	5 042 801 €	30%	751 360 €	15%	3 020 984 €	408 041 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 330 465 €	12 037 504 €	59%	26 863 313 €	-24%	16 626 984 €	62%	20 381 813 €	10 617 664 €
RESULTAT INVESTISSEMENT		-643 959 €	-100%			-3 082 859,83 €		-2 165 667 €	-4 310 012 €

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) / SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES (chap 204) / IMMBILISATIONS CORPORELLES (chap 21) :

Sont concernées principalement :

- CHAP 20 : les dépenses relatives aux Droits d'Usages IRU dans le cadre de l'offre NetCity (2 conventions avec le CD 87 pour 38 opérations) et celles relatives au Droit d'Usage ENEDIS et AODE restant à payer sur les opérations de MED2. Une enveloppe est aussi prévue pour changer le logiciel de comptabilité du Syndicat. **116K€** sont ainsi prévus sur ce chapitre.
- CHAP 204 : les dépenses relatives au programme d'inclusion numérique (Internet pour tous pour au moins 3Mbit/s) fondé sur la mobilisation et la mise à disposition de technologie d'accès Internet alternatives telles que la boucle locale radio (confié à Axione Limousin dans le cadre de l'avenant 33) et le satellite (géré par le Syndicat). **34K€** seront inscrits sur chapitre.
- CHAP 21 : les dépenses relatives à l'achat de mobilier et de matériel informatique (2 nouveaux ordinateurs ...). **8K€** seront inscrits sur chapitre.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Sera inscrit ici le solde des opérations de travaux du Fth Pilote (bandeaux verts), des raccordements de sites et de divers effacement/dévoisement de réseaux déjà programmés et à venir dans le cadre du nouveau marché de travaux. Une enveloppe de **5M€** est prévue à cet effet.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chap 16) :

Sont inscrites les dépenses en capital des 2 emprunts en cours (1 sera intégralement remboursé en 2020) soit **143K€**.

PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES (chap 26) :

Sont inscrits les crédits relatifs à l'augmentation du capital social de la SPL NATHD (conformément au plan de financement ci-dessous adopté dans la délibération 676 du 28/06/2019).

Partenaires financiers	Base de participation	2019	2020	2021	2022
Région Nouvelle Aquitaine	50%	562 500.00 €	562 500.00 €	562 500.00 €	562 500.00 €
Département de la Corrèze	1/6	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €
Département de la Creuse	1/6	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €
Département de la Haute-Vienne	1/6	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €	187 500.00 €
Total	100%	1 125 000 €			

Au global, les dépenses réelles d'investissement sur le budget principal seront en **baisse de 40%**.

OPERATIONS D'ORDRE (chap 40) et (chap 41) :

Sont concernés :

- CHAP 40 : les amortissements des subventions d'équipement (articles 139). **1,08M€** sont ainsi prévus sur ce chapitre.
- CHAP 41 : au titre du régime de droit à déduction de TVA par le biais du délégataire, les remboursements de TVA sur les opérations listées dans les avenants 38 et 39 signés avec AXIONE LIMOUSIN. **2,9M€** seront inscrits sur ce chapitre.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT									
RECETTES REELLES									
	BP 2019	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	Poids recettes	CA 2018	% Réalisation 2018	CA 2017	CA 2016
001 (résultat reporté - Excédent d'investissement)	0 €			200 553 €					
13 (subvention d'investissement)	5 201 456 €	2 387 299 €	46%	15 853 716 €	59%	11 324 039 €	71%	13 005 121 €	6 083 667 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	1 080 €	#DIV/0!	1 678 800 €	6%	1 678 800 €	100%	0 €	0 €
21 (immobilisations corporelles)	5 400 000 €	4 433 079 €	82%	0					
23 (immobilisations en cours)	0 €	120 310 €	#DIV/0!	0 €	0%	7 626 €	0%	12 872 €	0 €
27 (Autres immobilisations financières)	3 300 000 €	708 775 €	21%	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 901 456 €	7 650 543 €	55%	22 024 509 €	82%	13 010 465 €	59%	15 471 371 €	6 063 667 €
RECETTES D'ORDRE									
040 (Transfert entre sections)	943 296 €	848 514 €	90%	547 364 €	2%	533 659 €	97%	291 396 €	243 986 €
041 (Opérations patrimoniales)	5 485 713 €	2 894 488 €	53%	4 291 440 €	16%	0 €	0%	2 453 379 €	0 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	6 429 009 €	3 743 002 €	58%	4 838 804 €	18%	533 659 €	11%	2 744 774 €	243 986 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 330 465 €	11 393 545 €	56%	26 863 313 €	100%	13 544 124 €	50%	18 216 146 €	6 307 652 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Sont concernées les recettes d'investissement relatives aux versements :

- des soldes / DGD par les financeurs pour toutes les conventions SDAN Pilote et Axe 2 bis restant encore à clôturer,
 - o Bloc Etat fonds FSN = 600K€,
 - o Bloc Europe = LEADER (2.8M€ - les 6 dossiers passeront dans les comités d'engagement respectifs des GAL courant du 1^{er} trimestre 2020) et FEDER (470K€),
 - o Bloc Collectivités = 2M€
- des avances/acomptes/solde des opérations nouvellement agréés (raccordements de sites, effacement de réseaux, études complémentaires...)
- du 2^{ème} acompte augmentation du capital de la SPL NATHD conformément au tableau de financement cité plus haut (chap 26),

Au total seront inscrits sur le chapitre environ **7,1M€**.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (chap 27) / OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) / OPERATIONS D'ORDRE (chap 40).

Concernent des régularisations comptables comme indiqué plus haut :

- sur les remboursements de TVA AXIONE LIMOUSIN (articles 2762 et 21538),
- sur les dotations aux amortissements (articles 281).

Au total seront inscrits sur ces chapitres environ **7M€**.

BUDGETS ANNEXES

BUDGET ANNEXE CORREZE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
011 (Charges à caractère général)	34 654 €	-97%	32 607 €	94%	8 000 €	5 000 €	63%
012 (Charges du personnel)	0 €		0 €		0 €	0 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	252 301 €	58%	110 107 €	44%	7 088 €	1 435 €	20%
66 (Charges financières)	321 494 €	15%	321 493 €	100%	24 542 €	24 542 €	100%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €		0 €				
022 (Dépenses imprévues)	0 €		0 €				
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	26%	464 208 €	76%	39 630 €	30 977 €	78%
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	26%	464 208 €	76%	39 630 €	30 977 €	78%

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP) – montant 2020 estimé = 2K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, estimés en 2020 à **397K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par l'ARCEP, cf ci-dessous la projection jusqu'en 2022.

En €	Montant IBLO			
	2019 payé	2020	2021	2022
Tarif / € / mois	0,32 €	0,45 €	0,56 €	0,68 €
Lot 1 19	14 083	112 833	234 803	285 495
Lots 2&3 19	96 024	284 560	418 697	509 090
Sous Tot BA 19	110 107	397 392	653 500	794 585

Le montant budgété des redevances est évalué comme suit : par ZARSO, nombre de prises raccordables après RBAL *tarif par mois *nombre de mois à partir de la date de livraison des études APD à la SPL NATHD.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à 2K€

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des 3 emprunts long-terme** et de **l'emprunt court terme « avance FSN »**.

Au vu de leurs tableaux d'amortissements, le montant total des intérêts 2020 à payer sur le BA 19 est de **370K€**, répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/19	TOTAL ECHEANCE 2020	CAPITAL 2020	INTERETS 2020
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018_MON521706EUR	5 000 000,00 €	4 875 000,00 €	321 203,13 €	250 000,00 €	71 203,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018_MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000,00 €	9 750 000,00 €	648 168,75 €	500 000,00 €	148 168,75 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre_MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000,00 €	4 875 000,00 €	324 084,38 €	250 000,00 €	74 084,38 €
TOTAL Prêts LT	20 000 000,00 €	19 500 000,00 €	1 293 456,26 €	1 000 000,00 €	293 456,26 €

Sur le prêt « avance FSN » d'un montant global de 44,6M€ (durée de 2 ans, remboursement début année 2021), il est nécessaire de préciser que :

- o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
- o Que le taux de répartition BA 19/ BA 23 est respectivement de 74,68% et 25,32% soit pour le BA 19,

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 19	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/19	TOTAL ECHEANCE 2020	CAPITAL 2020	INTERETS 2020
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	33 308 223 €	33 308 223 €	76 608,91 €		76 608,91 €

Au final, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sur la BA 19 vont augmenter de **163K€ + 27%** sous le double effet d'une hausse des frais IBLO Orange et des charges financières.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
002 (résultat reporté)	68 152,72 €	112%			0 €		
74 (dotations, subventions, participations)	540 296 €	-40%	540 295 €	100%	36 630 €	99 129 €	271%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €				0 €	0 €	
13 (Subventions d'équipements)					0 €		
77 (Produits exceptionnels)	0 €				3 000 €		0%
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	-22%	540 295 €	89%	39 630 €	99 129 €	250%
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €				0 €	0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	608 449 €	-22%	540 295 €	89%	39 630 €	99 129 €	250%

2 ressources principales sur la section de fonctionnement des Budgets Annexes :

-les recettes versées par la SPL NATHD :

- o La SPL ne versera en 2020 que la **redevance fixe R1**
- o Celle-ci est évaluée sur le BA 19 à **8,8K€**,

-les participations financières des collectivités membres :

- o une **contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - selon le poids statutaire suivant : 37.5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
 - selon le poids de la population municipale recensée en 2019 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.
- o une **contribution additionnelle** liée au frais financiers des emprunts, soit pour le territoire de la Corrèze :
 - S'agissant des emprunts long-terme, ils sont garantis à 100% par le Conseil Départemental de la Corrèze qui prend en charge l'intégralité des frais afférents, soit en 2020 un montant de **293 457€**
 - S'agissant du prêt « avance FSN » ils sont pris en charge (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI, selon la répartition ci-dessous,

Collectivités membres	Taux statutaire BA 19 2020	Montant des frais répartis 19 - 2020
Région Nouvelle Aquitaine	37,50%	28 728,34 €
Département Corrèze	33,75%	25 855,50 €
Agglo du Bassin de Brive	12,75%	9 766,04 €
Agglo de Tulle	5,24%	4 017,42 €
Syndicat de la Diège	4,57%	3 504,44 €
CC Midi Corrèzien	1,55%	1 189,16 €
CC Xaintrie Val'Dordogne	1,37%	1 051,59 €
CC Ventadour Egletons Monédières	1,21%	925,15 €
CC Pays d'Uzerche	1,15%	881,23 €
CC Pays de Lubersac Pompadour	0,90%	690,04 €
Total	100,00%	76 608,91

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section de fonctionnement sera excédentaire de 76K€ soit un résultat cumulé de +144€.

Ce qui porte le montant total des recettes de fonctionnement (recettes SPL, financements des emprunts et report d'exercice cumulé) hors contributions statutaires d'équilibre à 523 377€ contre 421 301€ soit **+24% +102 076€**.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget annexe Corrèze, va **augmenter de 33% soit de + 61K€**.

Type budget	Base équilibre Fct 2020	Base équilibre Fct 2019	Ecart en valeur	Ecart en %	Base équilibre Fct 2018
BA19	248 181 €	187 148 €	61 033 €	33%	7 088 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
20 (immobilisations incorporelles)	2 411 467 €	-23%	1 802 268 €	1 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		0 €		0 €		
21 (immobilisations corporelles)	0 €		0 €		0 €		
23 (Immobilisations en cours)	89 935 621 €	-33%	31 058 091 €	35%	42 408 642 €	1 980 739 €	5%
13 (Subventions d'équipements)	0 €		0 €		0 €		
16 (Emprunts et dettes assimilées)	875 000 €	14%	875 000 €	100%	0 €		
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		0 €		0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	93 222 088 €	-32%	33 735 358 €	36%	44 131 642 €	3 703 739 €	8%
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	- €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	150 000 €	2100%	24 206 €	16%	0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	150 000 €	21 €	24 206 €	16%	0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	93 372 088 €	-29%	33 759 564 €	36%	44 131 642 €	3 703 739 €	8%

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - o IRU AXIONE (**Avenant 36** à hauteur de 1,705M€, dernier versement),
 - o ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé (en 2019 respectivement = 55,76€ et 28,38€)

Montant estimé total **1.9M€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Seront inscrites :

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange).

Montant estimé total = **77M€**



EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chap 16) :

Sont inscrites les dépenses en capital des 2 emprunts long-terme en cours ; soit selon les tableaux d'amortissement, un montant de **1M€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fthh. **3,3M€** sont prévus à cet effet.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
001 (résultat reporté)	22 402 222,16 €	187%			0 €		
13 (subvention d'investissement)	14 424 501 €	-22%	19 120 280 €	133%	12 821 628 €	9 099 490 €	71%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	48 308 223 €	-100%	48 308 223 €	100%	20 000 000 €	5 000 000 €	25%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	8 087 142 €	-30%	8 087 043 €	100%	11 310 014 €	12 006 471 €	106%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	93 222 088 €	-13%	75 515 546 €	81%	44 131 642 €	26 105 961 €	59%
RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	150 000 €	2100%	24 206 €	16%	0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	150 000 €		24 206 €	16%	0 €	0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	93 372 088 €	-10%	75 539 752 €	81%	44 131 642 €	26 105 961 €	59%

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées, un :

- 5^{ème} versement de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 8,8M€ (clé de répartition BA 19 = 65,72%),
- 2^{ème} acompte FEDER à hauteur de 1,4M€ (porte sur le lot 2 du marché 19),
- 3^{ème} versement « remboursement du capital des emprunts long-terme » du Conseil Département de la Corrèze à hauteur de 1M€.

A préciser, qu'il reste encore à signer à ce jour la convention Fthh FSN. Au vu des réponses récentes apportées par la « Mission Très Haut-Débit », la signature de celle-ci pourrait intervenir, au plus tôt, en automne 2020.

Au total seront inscrits sur ce chapitre environ **11,2M€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées, le 3^{ème} versement des conventions d'avance remboursable signées avec les EPCI de la Corrèze, pour montant estimé de **5,6M€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fthh. **3,3M€** sont prévus à cet effet.

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section d'investissement du BA19 sera excédentaire de 41,8M€ soit un résultat cumulé de +64,1M€.

BUDGET ANNEXE CREUSE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
011 (Charges à caractère général)	12 646 €	-92%	11 799 €	93%	1 153 €	0 €	0%
012 (Charges du personnel)	0 €		0 €		0 €	0 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	66 515 €	96%	39 678 €	60%	6 169 €	61 €	1%
66 (Charges financières)	124 504 €	-3%	124 504 €	100%	23 000 €	0 €	0%
67 (Charges exceptionnelles)	0 €		0 €		0 €	0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	203 665 €	24%	175 980 €	86%	30 322 €	61 €	0%
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	203 665 €	24%	175 980 €	86%	30 322 €	61 €	0%

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP) – montant 2020 estimé = 1K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, estimés en 2020, sur le BA23, à **102K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par ARCEP, cf ci-dessous la projection jusqu'en 2022.

En €	Montant IBLO			
	2019 payé	2020	2021	2022
Tarif / € / mois	0,32 €	0,45 €	0,56 €	0,68 €
Lot 2 23&87	39 678	101 948	186 288	226 506

Le montant budgété des redevances est évalué comme suit : par ZARSO, nombre de prises raccordables après RBAL*tarif par mois *nombre de mois à partir de la date de livraison des études APD à la SPL NATHD.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à 1K€

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts de l'emprunt long-terme** et de **l'emprunt court terme « avance FSN »**.

Au vu de leurs tableaux d'amortissements, le montant total des intérêts 2020 à payer sur le BA 23 est de **281K€**, répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/19	TOTAL ECHEANCE 2020	CAPITAL 2020	INTERETS 2020
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	5 000 000,00 €	4 874 999,99 €	261 129,18 €	166 666,68 €	94 462,50 €
TOTAL Prêt LT	5 000 000,00 €	4 874 999,99 €	261 129,18 €		

Sur le prêt « avance FSN » d'un montant global de 44,6M€ (durée de 2 ans, remboursement début année 2021), il est nécessaire de préciser que :

- o conformément au protocole d'accord financier du 08 janvier 2018, il concerne les territoires de la Corrèze et de la Creuse,
- o Que le taux de répartition BA 19/ BA 23 est respectivement de 74,68% et 25,32% soit pour le BA 23,

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté part Dpt 23	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/19	TOTAL ECHEANCE 2020	CAPITAL 2020	INTERETS 2020
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	11 291 777,00 €	11 291 777,00 €	20 416,16 €	0,00 €	20 416,16 €
TOTAL prêt Avance FSN - Dpt 23	11 291 777,00 €	11 291 777,00 €	20 416,16 €		20 416,16 €

Au final, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sur la BA 23 vont augmenter de **35K€ + 19%** sous le double effet d'une hausse des frais IBLO Orange et des charges financières.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

FONCTIONNEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
002 (résultat reporté)	7 260,26 €	287%					
74 (dotations,subventions,participations)	196 405 €	-39%	196 404 €	100%	30 322 €	7 322 €	24%
75 (autres produits de gestion courante)	0 €		417 €	#DIV/0!	0 €	0 €	
13 (Subventions d'équipements)	0 €				0 €	0 €	
77 (Produits exceptionnels)	0 €				0 €	0 €	
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	203 665 €	-24%	196 821 €	97%	30 322 €	7 322 €	24%
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €				0 €	0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	203 665 €	-24%	196 821 €	97%	30 322 €	7 322 €	24%

2 ressources principales sur la section de fonctionnement des Budgets Annexes :

-les recettes versées par la SPL NATHD :

- o La SPL ne versera en 2020 que la **redevance fixe R1**
- o Celle-ci est évaluée sur le BA 23 à **6K€**,

-les participations financières des collectivités membres :

- o une **contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - selon le poids statutaire suivant : 37.5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
 - selon le poids de la population municipale recensée en 2019 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.
- o une **contribution additionnelle** liée au frais financiers des emprunts, soit pour le territoire de la Creuse :
 - S'agissant de l'emprunt long-terme, il est garanti à 100% par le Conseil Départemental de la Creuse qui prend en charge l'intégralité des frais afférents, soit en 2020 un montant de **94 463€**,
 - S'agissant du prêt « avance FSN » ils sont pris en charge (CS de Juin 2018) par la Région, les Départements et les EPCI, selon la répartition ci-dessous,

Collectivités membres	Taux statutaire BA 23 2020	Montant des frais répartis 23 - 2020
Région nouvelle Aquitaine	37,50%	9 739,16 €
Département Creuse	33,75%	8 765,24 €
CA du Grand Guéret	7,14%	1 855,34 €
CC Creuse Confluence	4,13%	1 072,88 €
CC Creuse Sud Ouest	3,38%	878,67 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	3,36%	871,56 €
CC Creuse Grand Sud	2,97%	770,26 €
CC Pays Sostranien	2,67%	694,23 €
CC Pays Dunois	1,75%	454,23 €
CC Bénévent / Grand Bourg	1,72%	446,86 €
CC Portes Creuse en Marche	1,63%	422,66 €
Total	100,00%	25 971,09 €

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section de fonctionnement sera excédentaire de 20,8K€ soit un résultat cumulé de +28,1K€.

Ce qui porte le montant total des recettes de fonctionnement hors contributions statutaires d'équilibre (recettes SPL, financements des emprunts et report d'exercice cumulé) à 154 532€ contre 142 410€ soit **+9% +121 123€**.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget annexe Creuse, va augmenter de **14% soit de + 9K€.**

Type budget	Base équilibre Fct 2020	Base équilibre Fct 2019	Ecart en valeur	Ecart en %	Base équilibre Fct 2018
BA23	69 949 €	61 255 €	8 694 €	14%	6 169 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
20 (immobilisations incorporelles)	1 808 807 €	-5%	1 746 120 €	1 €	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		0 €		0 €	0 €	
21 (immobilisations corporelles)	0 €		0 €		0 €	0 €	
23 (Immobilisations en cours)	22 196 676 €	-2%	4 437 573 €	20%	7 893 924 €	1 035 063 €	13%
13 (Subventions d'équipements)	0 €		0 €		0 €	0 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	166 667 €	0%	166 667 €	100%	0 €	0 €	
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	-2%	6 350 359 €	26%	9 616 924 €	2 758 063 €	29%
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	- €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	- €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	1%	6 350 359 €	26%	9 616 924 €	2 758 063 €	29%

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées aux frais de parution/insertion dans la presse spécialisée pour le marché FthJ2,
- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - o IRU AXIONE (**Avenant 36** à hauteur de 1,705M€, dernier versement),
 - o ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé (en 2019 respectivement = 55,76€ et 28,38€)

Montant estimé total **1,75M€.**

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Seront inscrites

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange, le versement des primes des candidats retenus et non retenus dans le cadre du marché FthJ2 et des avances pour le candidat retenu).

Montant estimé total **21,7M€.**

Ce montant sera reprecisé au moment du vote du budget une fois connu le montant de l'offre retenue sur le marché FthJ2.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (chap 16) :

Sont inscrites les dépenses en capital de l'emprunt long-terme en cours ; soit selon les tableaux d'amortissement, un montant de **166K€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **850K€** sont prévus à cet effet.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
001 (résultat reporté)	6 090 952,09 €	218%					
13 (subvention d'investissement)	6 789 421 €	-37%	8 343 129 €	123%	4 616 924 €	3 849 015 €	83%
1641 (emprunts et dettes assimilées)	11 291 777 €	-100%	11 291 777 €	100%	5 000 000 €	5 000 000 €	100%
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €				0 €	0 €	
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	-2%	19 634 906 €	81%	9 616 924 €	8 849 015 €	92%
RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 172 150 €	1%	19 634 906 €	81%	9 616 924 €	8 849 015 €	92%

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées, un :

- o 5^{ème} versement de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 2,1M€ (clé de répartition BA 23 = 15,59%),
- o 2^{ème} acompte FEDER à hauteur de 850K€,
- o 2^{ème} versement « remboursement du capital de l'emprunt long-terme » du Conseil Département de la Creuse à hauteur de 166K€,
- o 3^{ème} versement des EPCI Creuse à hauteur de 700K€.

A préciser, qu'il reste encore à signer à ce jour la convention Fth FSN. Au vu des réponses récentes apportées par la « Mission Très Haut-Débit », la signature de celle-ci pourrait intervenir, au plus tôt, en automne 2020.

Au total seront inscrits sur ce chapitre environ **4,2M€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **850K€** sont prévus à cet effet.

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section d'investissement du BA23 sera excédentaire de 13,3M€ soit un résultat cumulé de +19,3M€.

ly

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
011 (Charges à caractère général)	2 000 €	-100%	867 €	43%	0 €	0 €	
012 (Charges du personnel)	0 €				0 €	7 516 €	
65 (Autres charges de gestion courante)	76 405 €	99%	14 728 €	19%	7 744 €	0 €	0%
66 (Charges financières)	0 €				0 €	0 €	
67 (Charges exceptionnelles)	0 €				0 €	0 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €				0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	94%	15 595 €	20%	7 744 €	7 516 €	97%
DEPENSES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	94%	15 595 €	20%	7 744 €	7 516 €	97%

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges concernent les taxes susceptibles d'être versées à la DGFIP (redevance archéologique) et aux gestionnaires de voirie (**redevance d'occupation** du domaine public : RODP) – montant 2020 estimé = 1K€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à Orange, estimés en 2020, sur le BA87, à **152K€**.

Ces redevances versées à Orange pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens) vont augmenter mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet et des évolutions du tarif fixé annuellement par ARCEP, cf ci-dessous la projection jusqu'en 2022.

En €	Montant IBLO			
	2019 payé	2020	2021	2022
Tarif / € / mois	0,32 €	0,45 €	0,56 €	0,68 €
Lot 1 23&87	14 728	152 052	215 452	261 966

Le montant budgété des redevances est évalué comme suit : par ZARSO, nombre de prises raccordables après RBAL *tarif par mois *nombre de mois à partir de la date de livraison des études APD à la SPL NATHD.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF – montant estimé à 1K€

Au final, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sur la BA87 vont augmenter de **75,6K€ + 96%** sous l'effet, principalement, d'une hausse des frais IBLO Orange.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
002 (résultat reporté)	6 416,49 €	893%			0 €	0 €	
74 (dotations, subventions, participations)	71 989 €	-100%	71 989 €	100%	7 744 €	7 516 €	97%
75 (autres produits de gestion courante)			926 €	#DIV/0!			
13 (Subventions d'équipements)							
77 (Produits exceptionnels)							
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	-19%	72 915 €	93%	7 744 €	7 516 €	97%
RECETTES D'ORDRE							
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €				0 €	0 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	78 405 €	-19%	0 €		7 744 €	7 516 €	97%

2 ressources principales sur la section de fonctionnement des Budgets Annexes :

-les recettes versées par la SPL NATHD :

- o La SPL ne versera en 2020 que la **redevance fixe R1**
- o Celle-ci est évaluée sur le BA87 à **12,9K€**

-les participations financières des collectivités membres :

- o une **contribution statutaire d'équilibre** calculée :
 - selon le poids statutaire suivant : 37,5% pour la Région Nouvelle Aquitaine, 33,75% pour le Département, 28,75% pour les EPCI,
 - selon le poids de la population municipale recensée en 2019 pour chaque EPCI (*source : préfecture*) pour la répartition des 28.75% EPCI.

A préciser qu'il n'y a pas pour la Haute-Vienne de **contribution additionnelle** liée au financement des frais d'emprunt.

A préciser, par ailleurs, que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section de fonctionnement sera excédentaire de 57,3K€ soit un résultat cumulé de +63,7K€.

Ce qui porte le montant total des recettes de fonctionnement hors contributions statutaires d'équilibre (recettes SPL et report d'exercice cumulé) à 76 627€ contre 6 416€ soit +70 210€.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, la base d'équilibre sur le budget de fonctionnement du budget annexe de la Haute-Vienne, va augmenter de **7% soit de + 5,4K€**.

Type budget	Base équilibre Fct 2020	Base équilibre Fct 2019	Ecart en valeur	Ecart en %	Base équilibre Fct 2018
BA87	77 375 €	71 989 €	5 386 €	7%	7 744 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
DEPENSES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
20 (immobilisations incorporelles)	1 787 045 €	-100%	1 742 090 €	97%	1 723 000 €	1 723 000 €	100%
204 (subventions d'équipements versées)	0 €						
21 (immobilisations corporelles)	0 €						
23 (Immobilisations en cours)	9 328 668 €	-100%	2 387 587 €	26%	6 008 964 €	895 384 €	15%
13 (Subventions d'équipements)	1 167 040 €	-100%	1 167 040 €	100%			
16 (Emprunts et dettes assimilées)	2 142 557 €	-100%	2 142 557 €	100%			
26 (Participations et créances rattachées)	0 €						
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 425 330 €	61%	7 439 273 €	52%	7 731 964 €	2 618 384 €	34%
DEPENSES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	- €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	- €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	14 425 330 €	67%	7 439 273 €	52%	7 731 964 €	2 618 384 €	34%

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chap 20) :

Seront inscrites :

- Les dépenses liées aux frais de parution/insertion pour le marché FthJ2,
- Les dépenses liées au **droit d'Usage** :
 - o IRU AXIONE (**Avenant 36** à hauteur de 1,705M€, dernier versement),
 - o ENEDIS et AODE : nombre de supports * prix unitaire actualisé (en 2019 respectivement = 55,76€ et 28,38€).

Montant estimé **1,76M€**.

IMMOBILISATIONS EN COURS (chap 23) :

Seront inscrites

- Les dépenses des **marchés de travaux** des titulaires du marché et des **opérations connexes** liées (AMO technique, marchés CSPS et amiante, Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF, raccordements, effacement de réseaux, stockage poteaux Orange le versement des primes des candidats retenus et non retenus dans le cadre du marché FthJ2 et des avances pour le candidat retenu).

Montant estimé **25,1M€**.

Ce montant sera reprecisé au moment du vote du budget une fois connu le montant de l'offre retenue sur le marché FthJ2.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **772K€** sont prévus à cet effet.

A préciser que le résultat prévisionnel de l'exercice 2019 sur la section d'investissement du BA87 sera excédentaire de 5M€ soit un résultat cumulé de +9,9M€.

Au final, le budget d'investissement sur le budget annexe de la Haute-Vienne sera en forte hausse.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT							
RECETTES REELLES							
	BP 2019	% Evolution 19/20	CA 2019 prév	% Réalisation n 2019	BP 2018	CA 2018	% Réalisation 2018
001 (résultat reporté)	4 901 023,09 €	102%			0 €	0 €	
13 (subvention d'investissement)	2 570 001 €	22%	5 541 663 €	216%	3 589 407 €	3 376 851 €	94%
16873 (Avances Remb) CD 87)					2 000 000 €	2 000 000 €	100%
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	6 954 306 €	100%	6 954 306 €	100%	2 142 557 €	2 142 557 €	100%
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	14 425 330 €	87%	12 495 969 €	87%	7 731 964 €	7 519 408 €	97%
RECETTES D'ORDRE							
040 (Transfert entre sections)	0 €		0 €		0 €	0 €	
041 (Opérations patrimoniales)	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0 €		0 €		0 €	0 €	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	14 425 330 €	92%	12 495 969 €	87%	7 731 964 €	7 519 408 €	97%

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS (chap 13) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions signées, un :

- 5^{ème} versement de la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 2,5M€ (clé de répartition BA 87 = 18,69%),
- 2^{ème} acompte FEDER à hauteur de 630K€,

A préciser, qu'il reste encore à signer à ce jour la convention Fth FSN. Au vu des réponses récentes apportées par la « Mission Très Haut-Débit », la signature de celle-ci pourrait intervenir, au plus tôt, en automne 2020 ; ainsi que la convention « avance sur recettes FSN » à signer avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour un montant de 10,06M€ conformément au protocole d'accord financier du 08 Janvier 2018.

Au total seront inscrits sur ce chapitre environ **3,2M€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (chap 16) :

Sont comptabilisés dans ce chapitre, dans la continuité des conventions avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne, un :

- 3^{ème} versement au titre de la convention d'avance remboursable « avance sur recettes SPL » à hauteur de 4,9M€,
- 1^{er} versement au titre de la convention « avance sur recettes FSN » à hauteur de 9M€ (sur 10,06M€). A préciser qu'à ce stade cette convention n'est pas signée.

OPERATIONS PATRIMONIALES (chap 41) :

Cette recette d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 238) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché Fth. **772K€** sont prévus à cet effet.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2020 sur le Budget Principal et les Budgets Annexes de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne présenté en séance.

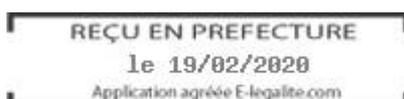
Ils autorisent le Président à préparer les budgets 2020 selon les orientations détaillées ci-dessus.

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL



SYNDICAT MIXTE
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**



N°730-24